

PROCÉDURE D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

1- L'ORGANISATION

1

Prise de contact par le stagiaire ou son employeur.

Via téléphone, mail, site internet, réseaux sociaux ...

Mr Thomas PASCAL (Réfèrent handicap)

2

Entretien individuel (téléphonique, sur site ou visio).

Avec le CFA dans le cas d'un stagiaire en apprentissage

Il a pour but de définir les modalités d'accueil et d'accompagnement

+ Rédaction du projet d'accueil personnalisé

Mr Thomas PASCAL (Réfèrent handicap)

3

Mise en place des aménagements et des modalités pédagogiques

pour l'accueil du stagiaire en formation

4

Accompagnement au long du parcours

5

Suivi post-formation

2- MODALITÉS D'AMÉNAGEMENT

Accessibilité, et, aménagement du lieu de formation :

- Si possible une place de parking spécifique proche du lieu de formation ;
- Une salle de formation accessible, le plus simple est qu'elle soit située au rez-de-chaussée, aménagée, et, proche de l'entrée du bâtiment ;
- Des sanitaires adaptés, le plus proche de l'entrée et/ou de la salle de formation ;
- Transmission des informations spécifiques (transports, modalités d'accès, plans...) en amont au stagiaire ;
- Accompagnement dans les déplacements si nécessaire ;
- Proposer une visite du lieu en amont ;
- Mettre une place une signalétique adaptée si besoin.

Aménagements de la formation :

- Transmission des contenus pédagogiques en amont, avec retours, explications et modification si nécessaire ;
- Anticiper une prise de contact avec des professionnels de la communication comme un(e) interprète de la langue des signes dans le cas où le stagiaire communique via la langue des signes française ;
- Proposer des temps de pauses, et d'examens supplémentaires si besoin ;
- Aménagement des horaires, et, fractionnement des sessions de formation si besoin ;
- Prévoir un accompagnement individuel.

Aménagements pédagogiques :

- Veiller à rendre accessibles les supports et contenus ;
- Mettre à disposition des outils facilitants la communication (orale et écrite) ;
- Adapter les mises en situation (supports visuels, mises en situation, pratiques et concrètes) ;
- Envoyer les supports pédagogiques en version numérique à l'issue des sessions de formation
 - Sensibiliser l'équipe pédagogique au Handicap.

3- RESEAUX D'EXPERTS EXTERNES

Pour toute question des PSH concernant les adaptations du parcours de formation initiale (incluant le CFA) ou de formation continue, le service administratif dirigera la personne vers le référent Thomas PASCAL qui pourra solliciter ou mettre en relation ces personnes avec les experts réseaux suivants :



RESSOURCES HANDICAP RÉGION OCCITANIE

Structures	Contact	Site Adresse Mail	Numéro de téléphone
AGEFIPH	Montpellier	www.agefiph.fr/occitanie Immeuble Antalya - Zac Antigone 119 Av Jacques Cartier - CS 19008 34967 Montpellier	0800 11 10 09
	Toulouse	17 Boulevard De La Gare - BP 95827 Immeuble La Passerelle St Aubin 31505 Toulouse	
Cap Emploi Handicap, recrutement & maintien	Montpellier	www.capemploi-34.com 335 Av du Professeur Jean Louis Viala 34090 Montpellier site@capemploi34.com	04 99 13 34 25
	Toulouse	www.capemploi-31.com Immeuble Anthyllis, 8 rue Paul Mesplé, 31100 Toulouse site@capemploi31.com	05 34 40 91 91
CFA	Damien BEDOS	handicap@cfa-sport.com	04 67 61 72 28
FIPHFP	Marc GUERRIER DE DUMAST Directeur Territorial Handicap	www.fiphfp.fr marc.guerrierdedumast@caissedesdepots.fr	05 62 73 61 36 06 07 28 32 19
MDPSH 09		mdpsh@ariego.fr	05 61 02 08 04
MDPH 11		mdph@aude.fr	0 800 777 732
MDPH 12		accueil@mdph12.fr	05 65 73 32 60
MDPH 30		mdph@gard.fr	0 800 205 588
MDPH 31		mdph@cd31.fr	0 800 310 131
MDPH 32		accueil@mdph32.fr	05 62 61 76 76
MDPH 34		www.mdph34.fr	04 67 67 69 30
MDPH 46		mdph@mdph46.fr	05 65 53 51 40
MDPH 48		accueilmdph48@mdph48.fr	04 66 49 60 70
MDPH 65		mdph65@ha-py.fr	05 62 56 73 50
MDPH 66		mdph66@cd66.fr	04 68 39 99 00
MDPH 81		contact.mda@tarn.fr	05 81 27 70 07
MDPH 82		mdph@ledepartement82.fr	0 800 102 848
INSHEA		contact@inshea.fr	01 41 44 31 00
DRAJES Occitanie	Médecin référent Olivier COSTE		04 67 10 14 80